

BP menuisier

Brevet professionnel (Education nationale)

Niveau de qualification : 4 - Savoirs factuels et théoriques

Bac

[Code Certif Info N°82628]



Type de titre / diplôme

Certification active

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier est un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de publics

Objectif

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié qui exerce son métier en atelier ou sur chantier, aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation ou en agencement. Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés (aluminium, produits verriers, matières plastiques). Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux), d'agencement (magasins, salles de bains), d'aménagement intérieur (meublier, placards) et de mobilier urbain (kiosques, aires de jeux).

Après avoir fait l'état des lieux et analysé l'existant, le menuisier exécute les dessins (épures, plans), définit le processus de fabrication, réalise l'ouvrage et, enfin, le met en place.

Il s'insère dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie et/ou des agencements intérieurs et extérieurs pour des maisons ou des bâtiments. Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et/ou assure la fonction de chef d'équipe. Il peut ensuite reprendre ou créer une entreprise.

Diplôme rénové.

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Épreuve technologique

Épreuve / Unité (EU) - 01.1. Analyse d'un ouvrage et choix de solutions technologiques

Épreuve / Unité (EU) - 01.2. Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre sur chantier

Épreuve / Unité (EU) - 01.3. Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

Épreuve / Unité (EU) - 02. Fabrication d'un ouvrage

Épreuve / Unité (EU) - 03. Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier

Épreuve / Unité (EU) - 04. Étude mathématique et scientifique

Épreuve / Unité (EU) - 05. Expression française et ouverture sur le monde

Épreuve / Unité (EU) - 06. Langue vivante

Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Poursuite et débouchés

Débouchés

Secteurs d'activité :

- Entreprises artisanales
- PME et PMI du secteur de la menuiserie et de l'agencement

Métiers visés :

- Menuisier
- Agenceur

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 18317

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/18317>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/index5a3b.html>

Ce titre remplace

BP menuisier (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-20775.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2016	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

22435 : Menuiserie

Lien(s) vers les métiers (ROME)

F1607 : Pose de fermetures menuisées

H2202 : Conduite d'équipement de fabrication de l'ameublement et du bois

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

H2207 : Réalisation de meubles en bois

Groupes formation emploi (GFE)

D : Bâtiment : second oeuvre

M : Travail du bois, matériaux de synthèse

Domaine de spécialité (NSF)

234 : "Fabrication, pose en menuiserie et charpente; fabrication de meubles"

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
244847	02/01/2019	Information non communiquée

Textes officiels

[Arrêté du 03/02/2014](#)

Publication : 19/02/2014

Descriptif : Arrêté du 3 février 2014 portant création de la spécialité « menuisier » du brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance.

Code NOR : MENE1402945A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1402945A>

Création : Oui

[Arrêté du 28/04/2015](#)

Publication : 29/05/2015

Descriptif : Arrêté du 28 avril 2015 modifiant l'arrêté du 3 février 2014 portant création de la spécialité « menuisier » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance.

Code NOR : MENE1510449A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1510449A>

Modification : Oui

[Arrêté du 28/04/2015](#)

Publication : 29/05/2015

Descriptif : Arrêté du 28 avril 2015 modifiant l'arrêté du 11 juillet 2005 portant création du baccalauréat professionnel spécialité « technicien menuisier-agenceur » et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

Code NOR : MENE1510436A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1510436A>

Informations mises à jour le 15/10/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-82628.html>